

Présentation de la journée d'étude

La médiation, mode alternatif de résolution des différends, est un mécanisme désormais bien connu en Droit. L'entreprise apparaît comme l'un des lieux privilégiés de son application, qu'il s'agisse d'aplanir un différend dans ses relations tant internes qu'externes. Toutefois le concept de médiation apparaît beaucoup moins familier en Sciences de gestion qu'en Droit.

C'est la raison pour laquelle, dans une démarche innovante associant des universitaires juristes et gestionnaires, les étudiants des deux Master 2 DEPP (*Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels*) et MAE (*Management et Administration des Entreprises*) et différents professionnels, nous avons souhaité porter un regard croisé et bi-disciplinaire sur la médiation.

L'objet de cette journée d'étude consiste ainsi en une analyse de la place réelle de la médiation dans les entreprises et plus largement dans les organisations, afin de déterminer si elle constitue un outil mobilisé par ces entités dans les relations avec leurs différentes parties prenantes (salariés, clients, partenaires extérieurs...).

Les organisateurs
(Gulsen YILDIRIM, Isabelle SAUVIAT et Romain DUMAS)

Avec nos remerciements pour l'accueil de nos étudiants à la CCI de Limoges, à la Chambre des métiers, à l'ordre des avocats de Limoges et Me Clerc, au Conseil des prud'hommes de Limoges,

Didier DE SEQUEIRA, Conseiller à la Cour d'appel de Limoges, à la DIRECCTE, à l'URSSAF de la Haute-Vienne, à l'association l'UFC Que choisir Limousin, aux entreprises LEGRAND, ORANGE, DEKRA, I-CERAM.



Renseignements et contact :

Secrétariat du CREOP
Gulnaz Coban
05 55 14 90 16
gulnaz.coban@unilim.fr
06 68 92 75 50 / 06 14 81 05 47

**Journée d'étude éligible à la formation
continue pour les professionnels**

Université de Limoges

Centre de Recherches sur les Entreprises,
les Organisations et le Patrimoine
(CREOP - EA 4332)

Médiation et Entreprises

Regards croisés
DROIT et GESTION

Vendredi 26 janvier 2018

Faculté de Droit et des Sciences
Economiques de Limoges

5 rue Félix Eboué
87 031 Limoges

AMPHI 400 B

Entrée gratuite

8h30

Accueil des participants

9 h

Propos d'ouverture

Intervention d'**Alain CELERIER**, Président de l'Université de Limoges

Interventions de **Damien ROETS**, Doyen de la faculté de droit et des sciences économiques et de **Vincent JOLIVET**, Directeur de l'IAE

Intervention de **Gulsen YILDIRIM**, Directrice exécutive du CREOP

9h15

Interventions introductives

Regards du gestionnaire, **Arnaud STIMEC**, Professeur en Sciences de gestion, IEP de Rennes

Regards du juriste, **Romain DUMAS**, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Limoges

10h00

PREMIERE PARTIE

La place de la médiation dans les relations sociales

Sous la présidence de Vincent LAGARDE, Maître de conférences en Sciences de gestion à l'Université de Limoges

La médiation au service des relations individuelles de travail, **Fédérica OUDIN**, Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Tours

Médiation et rupture du contrat de travail, **Gulsen YILDIRIM**, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'Université de Limoges

Médiation interne et enjeux de gestion de ressources humaines, **Isabelle SAUVIAT**, Maître de conférences en Sciences de gestion à l'Université de Limoges

L'évaluation de la médiation organisationnelle, **Marie-Luce STEPHAN**, Doctorante en Sciences de gestion à l'Université de Rennes

Débats avec la salle

Pause

11h

Table ronde présidée par Marcel BAYLE, Professeur à l'Université de Limoges

Présentation des résultats d'une étude qualitative par les étudiants de Master 2

Viviane DUPUY-CHRISTOPHE, Directrice départementale de la DIRECCTE

Sylvie CARTOUX, Chargée de mission à l'ARACT Nouvelle Aquitaine

Un représentant de la **Chambre des métiers**

Maître Philippe CLERC, Avocat au barreau de Limoges

Un membre du **Conseil des prud'hommes** de Limoges

Un représentant des entreprises **LEGRAND, ORANGE, DEKRA, I-CERAM**

12h30/12h45 : Débats avec la salle

12h45/14h : Pause déjeuner

DEUXIEME PARTIE

La place de la médiation dans les relations externes de l'entreprise

Sous la présidence de Thierry LEOBON, Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Limoges

Regards du gestionnaire, **Bruno MAZIERES**, Maître de conférences en Sciences de gestion à l'Université de Limoges

La médiation : une chance pour l'entreprise, une solution pour le consommateur, **Daniel TRICOT**, Agrégé des facultés de Droit, Président de l'Association Française des Docteurs en Droit (AFDD), Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation, Vice-président de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC)

La médiation des entreprises, levier pour renforcer la confiance entre les acteurs économiques, **Nicolas MOHR**, Directeur général, Médiation des entreprises, Ministère de l'économie et des finances

Débats avec la salle

Pause

15 h

Table ronde présidée par Martine HLADY-RISPAL, Professeur en Sciences de gestion à l'Université de Limoges, Directrice scientifique du CREOP

Présentation des résultats d'une étude qualitative par les étudiants de Master 2

Didier DE SEQUEIRA, Conseiller à la Cour d'appel de Limoges

Abel-H. PLEINEVERT, Bâtonnier de l'ordre des avocats de Limoges ou son représentant

Daniel TRICOT, Agrégé des Facultés de Droit, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de cassation, Vice-président de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC)

Nicolas MOHR, Directeur général, Médiation des entreprises, Ministère de l'économie et des finances

Un représentant de la **Chambre des métiers**

Jacques ROBERT, président de l'UFC Que choisir Limousin, Administrateur national

Un représentant des entreprises **LEGRAND, ORANGE, DEKRA, I-CERAM**

Débats avec la salle

16h30

Rapport de synthèse

Bernard VAREILLE, Professeur à l'Université de Limoges, Président honoraire de l'Université de Limoges